

LE MOT DU PRESIDENT

La coutume veut qu'à chaque début d'année, nous échangions nos vœux. Aussi, je n'y dérogerai pas en vous souhaitant, en mon nom et au nom des membres du conseil d'administration

une bonne et heureuse année 2018.

Pour l'année 2017, la saison ne fut pas d'un calme absolu, et ce, malgré un beau soleil et le calme des eaux du lac, mais bien à cause de nombreux événements au sein du Royal Péronnes yacht club et des autres acteurs aux alentours du lac.

En 2017, je vous décrivais la situation du centre Your-nature, mais après une période incertaine, cette fois-ci, c'est parti avec le début des grands travaux : plus de 180 maisons de vacances, une grande piscine et un hôtel-restaurant.

La situation à la section "Tennis" est toujours en suspens, mais nos membres peuvent obtenir une location de terrain directement par le biais du centre ADEPS.

Au cours de la saison, nous nous sommes retrouvés avec un phénomène bizarre qui concernait tout particulièrement la section "Cabiniers". Bizarre me direz-vous, je ne sais pas si cela est dû à une pollution ou aux conditions climatiques (et pourtant le temps fut encore clément) ou à cause d'une maladie quelconque, mais après la mise à l'eau des bateaux, certains de nos membres ont eu, semble-t-il, un grand trou de mémoire concernant le paiement du grutage. Pour ma part qui traite ce genre de problème depuis plus de 25 ans, c'est du jamais vu !!! Qu'une personne oublie, cela peut arriver, mais un collectif de membres, un si grand nombre à la fois !!! C'est du jamais vu depuis que je suis président du Royal Péronnes Yacht Club; et pourtant, cela ne date pas d'hier : 23 années de présidence, 5 années de vice-présidence et 8 années en tant qu'administrateur.

Cher membre, tenez-le vous pour dit : ces manquements ne peuvent pas perdurer. Il existe un règlement et il sera appliqué à la lettre. Bien sûr, certains trouverons des excuses, mais si on ne peut plus faire confiance en certains d'entre-vous, nous devons agir, car la devise du RPYC est que notre club est aussi votre club, et je conçois mal que les bons payent pour les autres.

Quant à la section dériveurs, suivant les travaux d'extension, certaines habitudes vont certainement être bousculées mais quelques travaux seront réalisés en votre faveur.

Pour la Marina, tout vous sera expliqué lors de la réunion du 20 janvier à 15 heures au club-house du RPYC.

Je termine en vous conseillant de lire le mot du trésorier pour ce qui concerne les cotisations de 2018. Quant à moi, je reste à votre disposition pour tout autre renseignement.

Ronny Claerhout

Président du Royal PYC - Port de la ville d'Antoing

Adresse : 5, rue à la Barre à B-7530 Gaurain-Ramecroix.

Tél : 069/54 76 00.

E-mail : pyc.presi@gmail.com

Gsm 047/57164